

**Délibération du Conseil d'Administration n° 24-23
Séance du lundi 17 avril 2023**

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 17 avril 2023 à 14h30 en présentiel au 2 Boulevard de l'Oise à Cergy-Pontoise et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Xavier HAQUIN	Vice-Président
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Abdelkrim BOURAKBA	Administrateur (à distance)
M. Daniel BLANC	Administrateur
Mme Odile DROUILLY	Administratrice (à distance)
Mme Sabrina ECARD	Administratrice
M. François HANET	Administrateur
M. Raoul JOURNO	Administrateur (à distance)
Mme Nadia METREF	Administratrice (à distance)
Mme Dominique NEVEU	Administratrice
M. Jérôme PACCINI	Administrateur (à distance)
Mme Tatiana PRIEZ	Administratrice (à distance)
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Harry ROCK	Administrateur (à distance)
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur
M. Vincent VILPASTEUR	Administrateur
Mme Sandra YAKOWENKO	Administratrice (à distance)
M. Ramzi ZINAQUI	Administrateur (à distance)

20 présents

Absents – excusés :

M. Georges MOTHON	Administrateur, ayant donné pouvoir à Mme CAVECCHI
-------------------	--

1 absent excusé ayant donné pouvoir

Absent :

M. François VERJUS	Administrateur
--------------------	----------------

1 absent

Direction/Service : Direction générale

Objet : Fusion par absorption de l'OPH Val Paris Habitat par Val d'Oise Habitat.

Vu la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite « ELAN » et notamment ses articles 81 et 88 ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment ses articles L. 421-7 et R. 421-1 III. ;

Vu la délibération n° 30-22 du Conseil d'Administration du 17 octobre 2022, émettant un accord de principe sur l'opération de fusion ;

Vu l'avis favorable du Comité social et économique du 9 mars 2023 ;

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration relatif à l'objet sus visé ;

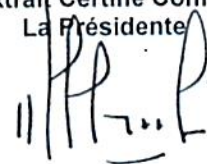
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la fusion par absorption de l'OPH Val Paris Habitat par l'OPH Val d'Oise Habitat et émet, à ce titre, un avis favorable conformément à l'article R. 421-1 III. du Code de la Construction et de l'Habitation ;
- **AUTORISE** la transmission des présentes au Département du Val d'Oise, collectivité de rattachement, en vue de l'approbation de l'opération de fusion et de la saisine du Préfet de département conformément à l'article R. 421-1 III. du Code de la Construction et de l'Habitation ;
- **AUTORISE** la Directrice générale à poursuivre le travail engagé et à signer l'ensemble des actes en vue de mise en œuvre effective de la fusion.

Ne prennent pas part au vote :

M. Xavier HAQUIN, M. Patrick BAQUIN, M. Raoul JOURNO, Mme Dominique NEVEU, M. Vincent VILPASTEUR

**Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente**



Marie-Christine CAVECCHI

Approuvé à l'unanimité